

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** AQUA LIGNEX I Noix LM Zennaro

**Type(s) de produit:** TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

**Numéro de l'autorisation:** FR-2023-0059

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0015061-0040

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Informations administratives  | 1  |
| 1.1. Noms commerciaux du produit  | 1  |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation  | 1  |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides   | 1  |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)   | 2  |
| 2. Composition et formulation du produit  | 2  |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide   | 2  |
| 2.2. Type de formulation  | 2  |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence   | 3  |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s)  | 3  |
| 5. Conditions générales d'utilisation   | 9  |
| 5.1. Consignes d'utilisation  | 9  |
| 5.2. Mesures de gestion des risques   | 9  |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 9  |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage   | 10 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage  | 10 |
| 6. Autres informations  | 10 |

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

|   |
|---|
| AQUA LIGNEX I Noix LM Zennaro                 |
| Trattamento protettivo 3 in 1 Noix LM Zennaro |
| Aquaprofi HSL Blv Noix LM Zennaro             |

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|  |                  |   |
|--|------------------|---|
| <b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b> | Nom              | J.F. Amonn Srl/GmbH                                       |
|  | Adresse          | Via Altmann 12 Altmannstraße I-39100 Bolzano/Bozen Italie |
| <b>Numéro de l'autorisation</b>                      | FR-2023-0059 1-1 |   |
| <b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>  | FR-0015061-0040  |   |
| <b>Date de l'autorisation</b>                        | 03/10/2023       |   |
| <b>Date d'expiration de l'autorisation</b>           | 22/05/2028       |   |

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

|   |  |
|---|--|
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Amonn Coatings GmbH                          |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | An der Landesbahn 7 2100 Korneuburg Autriche |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | An der Landesbahn 7 2100 Korneuburg Autriche |

## 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|   |  |
|---|--|
| <b>Substance active</b>                     | 1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | LANXESS Deutschland GmbH   |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Kennedyplatz 1 50569 Cologne Allemagne   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | Bilag Industries Pvt Ltd 306/3, II Phase, GIDC, 396195 Vapi Inde   |
| <b>Substance active</b>                     | 39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)   |
| <b>Nom du fabricant</b>                     | Troy Chemical Company B.V.   |
| <b>Adresse du fabricant</b>                 | Uiverlaan 12e 3140 AC Maassluis Pays-Bas   |
| <b>Emplacement des sites de fabrication</b> | 8 Vreeland Road 07932 Florham Park, New Jersey États-Unis  |

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun  | Nom IUPAC | Fonction         | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) |           | Substance active | 52645-53-1 | 258-067-9 | 0,1        |
| Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)   |           | Substance active | 55406-53-6 | 259-627-5 | 0,8        |

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

### 3. Mentions de danger et conseils de prudence

#### Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient du C(M)IT/MIT (5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one and 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1), du BIT (1,2-benzisothiazolin-3-one), du MIT (2-méthyl-2H-isothiazol-3-one), de l' IPBC (3-iodo-2-propynylbutylcarbamate) et de la perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

#### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le dans

### 4. Utilisation(s) autorisée(s)

#### 4.1 Description de l'utilisation

**Utilisation 1 - Usage # 1 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service – Application par brossage – Utilisateur non-professionnel – Intérieur / Extérieur**

#### Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

#### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

#### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.  
Nom commun: Insectes à larves xylophages  
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: pas de donnée  
Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service  
Stade de développement: Pas de donnée

#### Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur

Intérieur et extérieur  
Traitement préventif – Classe d'usage 1  
Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3

#### Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau  
Description détaillée:  
---

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 200 g de produit / m<sup>2</sup> de bois  
Dilution (%): -  
Nombre et fréquence des applications:  
Dose : 200 g de produit / m<sup>2</sup> de bois

Fréquence : Un seul traitement.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Boîte en fer blanc laquée (0,75 L, 1L, 2,5 L, 4 L, 5 L, 6 L)  
Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

--

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Pour les applications du produit en intérieur, la zone traitée est restreinte à une surface maximum de 2 m<sup>2</sup>.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

---

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

---

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

---

#### 4.2 Description de l'utilisation

**Utilisation 2 - Usage # 2 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service – Application par brossage – Utilisateur professionnel – Intérieur / Extérieur.**

|  |  |
|--|--|
| <b>Type de produit</b>   | TP08 - Produits de protection du bois  |
| <b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> | -  |
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>      | Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.<br>Nom commun: Insectes à larves xylophages<br>Stade de développement: Larves<br><br>Nom scientifique: pas de donnée<br>Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service<br>Stade de développement: pas de donnée |
| <b>Domaine d'utilisation</b>   | Intérieur<br><br>Extérieur<br><br>Intérieur et extérieur<br>Traitement préventif – Classe d'usage 1<br>Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3   |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                      | Méthode d'application: Système ouvert: traitement par pinceau/rouleau<br>Description détaillée:<br>--  |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                              | Taux d'application: 200 g de produit /m <sup>2</sup> de bois<br>Dilution (%): -<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Dose: 200 g de produit /m <sup>2</sup> de bois<br><br>Fréquence: Un seul traitement  |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>                                   | Professionnel  |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>                           | Boîte, bidon en fer blanc laquée (0,75 L, 1 L, 2,5 L, 4 L, 5 L, 6 L, 20L, 25L)   |

Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée

Fût HDPE avec couvercle et bague de serrage HDPE (100L)

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Ne pas appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux de rente.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

---

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

---



#### 4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

|     |
|-----|
| --- |
|-----|

#### 4.3 Description de l'utilisation

##### Utilisation 3 - Usage # 3 – Insectes à larves xylophages, champignons responsables du bleuissement du bois en service, par pulvérisation automatisée, trempage manuel, par aspersion/déluge – Utilisateur Industriel - Intérieur

|  |  |
|--|--|
| <b>Type de produit</b>   | TP08 - Produits de protection du bois  |
| <b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b> | -  |
| <b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>      | Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.<br>Nom commun: Insectes à larves xylophages<br>Stade de développement: Larves<br><br>Nom scientifique: Pas de donnée<br>Nom commun: Champignons responsables du bleuissement du bois en service<br>Stade de développement: Pas de donnée |
| <b>Domaine d'utilisation</b>   | Intérieur<br><br>Intérieur<br>Traitement préventif – Classe d'usage 1<br>Traitement préventif – en situation de classes d'usage 2 et 3   |
| <b>Méthode(s) d'application</b>                                      | Méthode d'application: Application superficelle / au pinceau/rouleau, par pulvérisation automatisée, par trempage manuel ou par aspersion/déluge<br>Description détaillée:<br>--   |
| <b>Taux et fréquences d'application</b>                              | Taux d'application: 200 g de produit / m <sup>2</sup> de bois<br>Dilution (%): -<br>Nombre et fréquence des applications:<br>Dose : 200 g de produit / m <sup>2</sup> de bois<br><br>Fréquence : Un seul traitement  |
| <b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>                                   | Industriel   |
| <b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>                           | Bidon en fer blanc laquée (20 L, 25L)<br><br>Fermeture : couvercle à levier, boîte laquée  |

Fût HDPE avec couvercle et bague de serrage HDPE (100L)

IBC (HDPE) avec fermeture à vis (100L)

#### 4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

---

#### 4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection [catégorie III type 6, EN 13034 ou type 3, EN 14605 ou type 4, EN 14605] (matériau de la combinaison à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) lors de la pulvérisation automatisée, le trempage manuel et le traitement par aspersion/déluge.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

#### 4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

---

#### 4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

---

#### **4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

---

## **5. Conditions générales d'utilisation**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Assurer une ventilation adéquate pendant et après l'application, jusqu'à ce que les surfaces traitées aient séché.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques (en particulier les chats) à l'écart des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- - En raison de la sensibilité particulière des chats à la perméthrine, le produit ne doit être appliqué que sur des surfaces en bois avec lesquelles les chats ne peuvent entrer en contact.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- Si un avis médical est nécessaire, ayez à portée de main le contenant ou l'étiquette du produit.
- En cas d'inhalation: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas d'ingestion : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin. :
- En cas de contact avec les yeux : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- Les pyréthrinoides (dont la perméthrine) peuvent provoquer des parasthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : consulter un médecin.
- Recueillir le liquide avec un matériau absorbant (sable, terre diatomée, sciure de bois).

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux domestiques non ciblés.
- Durée de conservation : 3 ans.
- Conserver dans un endroit sec et bien aéré.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine à l'abri du gel. Conserver en dessous de 30°C.
- Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
- Conserver le récipient hermétiquement fermé.
- Bien refermer les emballages partiellement utilisés.

### **6. Autres informations**

- Le produit AQUA LIGNEX I est uniquement efficace contre les insectes xylophages et les champignons responsable du bleuissement du bois. Il n'est pas efficace contre les champignons destructeurs du bois.

- Contient des pyréthriinoïdes toxiques pour les abeilles.